

SOUS TRAITER OU ETRE SOUS TRAITANT - Vigilance et Avantages

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Connaitre la définition de la sous traitance. Application de la loi de 1975 pour les marchés privés et publics.
PUBLIC	Tous corps d'état
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	QCM en fin de formation. Attestation de fin de formation
METHODES	Supports de formation écrit remis à chaque participant. (Taux d'abandon : 0% sur 0 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard). Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Stéphane DELAVAL

PROGRAMME

Durée : 14 heure(s) sur 2 jour(s)

STATUTS ET PROTECTION

Définition

Conditions d'application de la loi de 1975

LA SOUS TRAITANCE DANS LES MARCHES PRIVES

La possibilité d'interdire le recours à la sous traitance

Acceptation des sous traitants de l'agrément de leurs conditions de paiement

L'action directe

Délégation de paiement et cautionnement

Paiement direct par établissement bancaire

La responsabilité du sous traitant

La mise en cause du maître d'ouvrage

LA SOUS TRAITANCE DANS LES MARCHES PUBLICS

Qu'est ce qu'un marché public ?

La possibilité d'interdire le recours à la sous traitance

Acceptation des sous traitants et agrément de leurs conditions de paiement

Le paiement direct

Le nantissement

La mise en cause du maître d'ouvrage

LE CONTRAT DE SOUS TRAITANCE



L'obligation d'un contrat écrit en sous traitance

Structure et clauses

Etablissement d'un contrat de sous traitance à partir d'un exemple et d'un contrat type

(Date de mise à jour : 10/06/2024)